



INSCRIVEZ-VOUS !

Une semaine s'est écoulé depuis la journée du licencié.

Vous avez tous maintenant, entre vos mains, le calendrier des classiques pour la saison 2025.

Alors n'attendez pas...

Le retour des engagements doit être impérativement transmis à Stéphane MABILLE [pour le 15 février dernier délai](#) au :

41, rue du Compte Raoul
80090 AMIENS

Merci pour lui

Pour rappel :

- *Les inscriptions comprennent le ravitaillement, la logistique et l'organisation (possibilité de payer en deux fois, par chèques libellés à l'ordre de « ASPTT Amiens Cyclisme ». Les chèques vacances peuvent être utilisés également) ;*
- *Les inscriptions devront être confirmées sur le site dans les 15 jours précédant l'épreuve ;*
- *Si désistement dans le délai fixé alors il y aura remboursement.*